

**Projet de Sécurisation des moyens d'existence des populations de la zone de KOUGARI**

|                           |   |                      |                    |                        |                             |
|---------------------------|---|----------------------|--------------------|------------------------|-----------------------------|
| <b>Bailleur de fond</b>   | Action de Carême (AdC)<br>   | <b>Budget projet</b> | 52 985 994<br>FCFA | <b>Durée du projet</b> | Mars 2014 -<br>Février 2016 |
| <b>Objectifs</b>          | <p><b>Objectif général :</b> Contribuer de manière significative à la sécurité alimentaire durable des populations de la zone de « KOUGARI » située à l'Est et au Sud-ouest de Dori, par la gestion consensuelle des ressources pastorales et par l'amélioration des systèmes de production.</p> <p>Le projet se déroulera autour de l'objectif spécifique :</p> <p><b>Objectif 1:</b> Contribuer au renforcement des capacités de résilience des populations vulnérables de la zone de « KOUGARI » par la sécurisation du foncier et par l'amélioration des systèmes de production</p> |                      |                    |                        |                             |
| <b>Résultats attendus</b> | <p><b>R1 :</b> Une charte foncière de la zone de « KOUGARI » est élaborée et adoptée au plus tard en Juin 2015.</p> <p><b>R2 :</b> Au moins trois cents (300) ménages vulnérables améliorent leurs capacités organisationnelles et de production d'ici la fin de la phase.</p> <p><b>R3 :</b> Les actions du projet sont capitalisées et diffusées dans une vision de pérennisation des acquis.</p>   |                      |                    |                        |                             |
| <b>Public cible</b>       | <p>Le public cible est composé de bénéficiaires directs et indirects. Le bénéficiaire direct est composé par les producteurs et les productrices encadrés par le projet au nombre de 300 personnes dont 154 femmes. Les bénéficiaires indirects sont constitués par les agro-pasteurs de la zone d'intervention du projet (17 470 personnes dont 8671 femmes), les consommateurs des produits agricoles, les transhumants etc.</p>  |                      |                    |                        |                             |
| <b>Stratégie</b>          | <p>Elle était axée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La mise en œuvre des activités est basée sur les Comités Villageois de Développement (CVD), les conseillers municipaux et les responsables/leaders des groupements de base en impliquant les</li> </ul>   |                      |                    |                        |                             |

membres mais aussi les services techniques, la commune et les autres intervenants dans la zone.

- ✓ L'information/sensibilisation des populations pour une meilleure compréhension des enjeux liés au changement climatique.
- ✓ La mise en place d'un dispositif de formation en cascade : les personnes ressources formées à leur tour vont former les autres producteurs sur le terrain avec l'appui des animateurs du projet.
- ✓ Le suivi sur le terrain est assuré par l'équipe technique du projet composée d'un (01) coordonnateur et deux (02) animateurs avec la supervision de la Direction Exécutive.